



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Natalité

Question écrite n° 16887

Texte de la question

Mme Nathalie Serre appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, de la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et du garde des sceaux, ministre de la justice, chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles, sur le nombre alarmant de naissances en France. Selon l'Insee, la France a enregistré, en 2023, 678 000 naissances, soit 48 000 de moins qu'en 2022. C'est le chiffre le plus bas relevé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, selon l'Unaf, le désir de parentalité des Français est toujours aussi fort puisque la moyenne d'enfants désirés par foyer est de 2,39. Dans un contexte international dégradé et un contexte écologique rendu très alarmant par certains élus, les Français ont peur. En outre, l'absence de politique familiale stable et encourageante depuis de nombreuses années constitue un signal négatif envoyé par les gouvernements successifs. Les Français ont besoin d'être rassurés et accompagnés afin de concilier vie familiale et vie professionnelle avec plus de facilité. Aussi, elle lui demande quels objectifs et quels moyens sont envisagés par le Gouvernement pour concrétiser la stratégie de « réarmement démographique », au-delà du plan de lutte contre l'infertilité et du congé de naissance, largement insuffisants.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Serre](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16887

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : [Enfance, jeunesse et familles](#)

Ministère attributaire : [Enfance, jeunesse et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2024](#), page 2717

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)